

## Communications au Conseil communal Séance du 10 décembre 2019

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

### 1. **Préavis No 34/2018 - réaménagement de la sortie du parc du Bas de la Fin et sécurisation des piétons aux abords du centre scolaire**

Commencés au printemps 2019, les travaux se sont déroulés selon la planification. Le déploiement des effets projetés a pris forme lors de la rentrée scolaire de cet été.

Le montant de 86'800 fr. prévu dans le préavis a été respecté. La facture totale finale s'élevant à 80'200 fr. 65, une économie de 6'599 fr. 35 a pu être réalisée. Le tableau ci-dessous indique les différences, selon les postes, entre le prix estimé et le prix réel.

Postes	Montant du préavis	Facture finale
<b>Aménagement génie civil</b> Accès sur route cantonale et passage piétons	51'000 fr. 00	50'898 fr. 55
<b>Marquage</b> Marquage et signalisation (sans les places de parc)	7'700 fr. 00	12'534 fr. 50
<b>Eclairage complémentaire vers le passage piétons</b> Entreprise Duvoisin-Groux SA	6'200 fr. 00	5'044 fr. 65
<b>Honoraires</b> Projet, enquête, appel d'offres, suivi des travaux	14'000 fr. 00	11'500 fr. 00
<b>Divers</b> Frais d'enquête, imprévus et pour arrondir	7'900 fr. 00	222 fr. 95
<b>Total TTC</b>	<b>86'800 fr. 00</b>	<b>80'200 fr. 65</b>
<b>Economie</b>		<b>6'599 fr. 35</b>

La Municipalité vous remercie de votre confiance et a la certitude que ces travaux répondent aux attentes en matière de sécurité routière et piétonnière dans ce secteur.

## 2. Préavis No 38/2019 – installation d'un réseau Wi-Fi dans les collèges du Bas de la Fin selon les prescriptions cantonales en la matière

---

Les travaux ont commencé dans le courant du mois de juin 2019 et se sont déroulés selon la planification prévue. Le gros-œuvre ainsi que les travaux bruyants ont été effectués principalement durant les vacances scolaires. A la rentrée, l'ensemble des classes et des locaux étaient équipés.

Le préavis 38/2019 prévoit une dépense de 54'000 francs. Celle-ci a pu être respectée puisque le coût total s'élève à 53'890 fr. 40. Le tableau ci-dessous indique les sommes engagées selon ledit préavis et le décompte final.

Postes	Montant du préavis	Facture finale
<b>Fourniture du matériel informatique</b> Collèges de la Fontaine, du Tilleul et du Chêne	26'650 fr. 00	26'018 fr. 90
<b>Installation et mise en service</b> Fibre optique et 26 nouvelles antennes	18'200 fr. 00	19'493 fr. 80
<b>Maintenance du réseau</b> Mise à jour de l'installation existante, logiciels compris pendant 5 ans	4'200 fr. 00	4'200 fr. 00
<b>Divers &amp; imprévus</b>	4'950 fr. 00	4'177 fr. 70
<b>Total TTC</b>	<b>54'000 fr. 00</b>	<b>53'890 fr. 40</b>
<b>Economie</b>		<b>109 fr. 60</b>

La Municipalité vous remercie de votre confiance et est persuadée que ces aménagements satisfont aux attentes du Département en charge de l'enseignement obligatoire.

## 3. Réponse à la question de M. le conseiller communal Yann Betticher posée lors de la séance du 8 octobre 2019

---

Lors de la séance du Conseil communal du 8 octobre 2019, M. le conseiller communal Yann Betticher a demandé s'il est possible d'éclairer la route d'Echallens au niveau des numéros pairs, soit à droite en sortant de Froideville et s'il est possible de prévoir un contrôle de vitesse sur cet axe.

En réponse, M. le conseiller municipal Albert Blaser a indiqué que la Municipalité avait reçu une offre de l'entreprise Duvoisin-Groux pour équiper les tronçons qui ne le sont pas encore et changer divers lampadaires, ce qui fera l'objet d'un prochain préavis. Pour ce qui concerne les contrôles de vitesse, M. le conseiller municipal Michel Girod a expliqué que la Municipalité collabore depuis plusieurs mois

avec le bureau du radar de la police cantonale et que quelques axes routiers ont déjà fait l'objet de surveillance. Dans une seconde phase d'autres contrôles seront effectués sur la rue du Village puis éventuellement à d'autres endroits dans une troisième étape.

En complément aux explications susmentionnées, la Municipalité tient à préciser que la portion de la route d'Echallens qui longe les parcelles 469, 478 et 479 est privée. Ainsi, il appartient aux propriétaires concernés d'équiper ce tronçon privé en éclairage.

#### **4. RC 501 – Cugy, Bretigny-sur-Morrens, Bottens – Réhabilitation de la route**

---

Le Grand Conseil vaudois a adopté le crédit d'ouvrage nécessaire à la réalisation des travaux susmentionnés en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019. De ce fait, la direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) peut poursuivre les études et la planification avec la nécessité d'entreprendre quelques procédures d'autorisation supplémentaires.

Ainsi, les études ont repris dès cet automne. L'enquête publique de la route provisoire sur le territoire de Froideville suivra. Puis, elles se poursuivront avec l'établissement des plans d'exécution et l'intégration d'une piste cyclable provisoire entre Bretigny et Bottens, conformément à l'amendement voté par le Grand Conseil.

Sous réserve du résultat des enquêtes publiques des études précitées, l'entreprise adjudicatrice réalisera les premiers travaux préparatoires dès l'été 2020.

Durant l'année prochaine, la route cantonale sera ouverte au trafic sur l'ensemble de son tracé entre Cugy et Bottens. Néanmoins, des restrictions de trafic ponctuelles, hors des heures de pointe, seront nécessaires. Les travaux se poursuivront en 2021 et 2022 avec une fermeture de la route entre Bretigny et Bottens sur deux périodes de huit mois, conformément aux dernières discussions.

\* \* \*

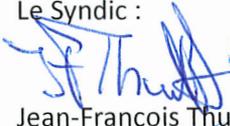
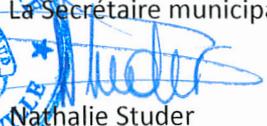
La Municipalité profite de cette dernière séance du Conseil 2019 pour remercier tous nos collaboratrices et collaborateurs pour leur infatigable dévouement au service de la collectivité tout au long de l'année.

Des remerciements particuliers sont adressés à Madame Alice Henry qui a inlassablement œuvré au sein de notre administration communale pendant 37 ans en occupant différents postes dont celui de secrétaire municipale. Nous lui sommes sincèrement reconnaissants de ses bons et loyaux services et lui souhaitons une agréable retraite.

Nous remercions également le Conseil communal pour son investissement constructif dans l'intérêt de notre village.

Enfin, nous souhaitons à tous nos concitoyennes et concitoyens d'excellentes fêtes de fin d'année et formulons tous nos vœux pour l'année 2020.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous en avons terminé avec les communications que nous souhaitons vous apporter.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic :  La Secrétaire municipale :   
Jean-François Thuillard  Nathalie Studer

Froideville, le 10 décembre 2019